



# Appel à candidature

## La Fédération régionale des MJC recrute Un animateur(trice)- jeunesse pour le projet de la MJC de Luc-la-Primaube (12) Poste à pourvoir en CDI à compter du 3 juin 2019

**Luc-la-Primaube** Avec plus de 5700 habitants, Luc-la-Primaube est la troisième ville des huit communes de la Communauté d'agglomération du grand Rodez. Dans les domaines du sport et des loisirs, l'activité associative est importante et couvre un champ très large. Ville à la campagne, Luc-la-Primaube offre à la fois le calme du monde rural et la dynamique de l'espace urbain.

**La MJC** Dans le cadre d'un partenariat fort avec la Ville de Luc-la-Primaube, la MJC, créée en 2011, comprend près de 900 adhérents et un budget consolidé de 450 000 €. Elle met en œuvre une politique capable de répondre aux besoins engendrés par l'évolution des modes de vie. Il s'agit de proposer un projet d'animation capable de forger une réelle qualité de vie pour les habitants. Le projet consiste à développer un ensemble d'activités éducatives et culturelles destiné aux enfants et aux jeunes comme aux adultes.

La MJC développe cinq domaines d'activité :

- **Activités destinées aux enfants** : structurer une offre unique et adaptée aux besoins des familles dans le cadre d'un ALSH pour les 3-12 ans, et les temps d'activités périscolaires. (accompagnement à la scolarité, TAP).
- **L'action jeunes** : impulser une dynamique autour des attentes des jeunes de 12 à 17 ans dans les domaines qui les intéressent (pratiques artistiques, soutien de projets, séjours, sorties...). Développer un programme d'activités passerelles pour les 10/14 ans).
- **Les clubs d'activités** : proposer une offre variée d'activités en lien avec les pratiques artistiques, culturelles et de détente,
- **L'animation locale et culturelle** : organiser l'animation locale et culturelle par la mise en place d'animations diverses (dimanches insolites, spectacles jeune public, expositions, rencontres, Carnaval de Luc-la-Primaube...) favorisant le lien social et la convivialité dans une approche intergénérationnelle.
- **L'Espace de Vie Sociale** : Contribuer à la création et au maintien des liens sociaux, permettre à chacun de participer à la construction d'une société plus solidaire, encourager l'initiative, la prise de responsabilité et la pratique citoyenne.

**Les ressources humaines** L'équipe de professionnels comprend :

- 1 directeur (H/F),
- 1 secrétaire-comptable
- 1 secrétaire accueil
- 1 animateur-jeunesse (poste à pourvoir en CDI)
- 1 équipe ALSH (1 directrice, 1 directrice adjointe, 3 animateurs ALSH, 10 animateurs occasionnels)
- 3 animateurs techniciens. 19 animateurs indépendants

**Le poste** L'animateur jeunesse est sous la responsabilité et l'autorité du directeur de la MJC, il, elle a pour missions :  
-De définir et de mettre en œuvre le projet pédagogique en concertation avec l'équipe d'animation, la direction, d'impulser une dynamique autour des besoins et des attentes des jeunes (pratiques artistiques, soutien de projets, échanges européens.), d'animer, organiser et aménager l'Espace jeunes comme un lieu privilégié d'accueil et de rencontre des jeunes selon un calendrier et des horaires adaptés,  
-De mettre en place une offre adaptée d'activités en période de vacances scolaires (sorties à la journée, séjours et stages), de privilégier le partenariat avec le centre de loisirs pour assurer une cohérence des actions en direction des enfants et des jeunes, de participer au développement d'animations locales et culturelles sur ce public, de soutenir le directeur de la MJC dans l'animation et la mise en place d'événements culturels spécifiques, de gérer l'espace de répétition de musique (planning, logistique...)

**Profil** Le poste exige une forte motivation et implication au sein de l'association. Le candidat devra être force de proposition concernant la vie de l'Espace jeunes, sa structuration et son animation. Expérience significative dans les métiers de l'animation auprès des populations jeunes, maîtrise des dispositifs et des programmes destinés à la jeunesse ainsi que la réglementation jeunesse et sports, bonne connaissance des pratiques culturelles et artistiques des jeunes, notamment musicales. Diplômes exigés : BPJEPS, DUT ou équivalent, permis de conduire indispensable.

**Salaire** CDI, groupe D de la Convention Collective de l'Animation, brut mensuel 1872.00 €, plus reconstitution de carrière.

**Modalités** Envoyer avant le 15/05/2019 CV, lettre manuscrite, photo, tous renseignements pouvant justifier de l'expérience et indications sur les disponibilités exclusivement à : RH FRMJC, 153 Chemin de la Salade Ponsan - 31400 Toulouse. Email : [flahaut@mjcmpy.com](mailto:flahaut@mjcmpy.com). Tests et entretiens à prévoir.